

# Procès Verbal CONSEIL D'ÉCOLE

du mardi 6 novembre 2018 à 17H30 – La Palme

**Enseignants présents** : Mme BUDET Sylvana, Mme DENIS Lise, Mme MARTY Anne, Mme QUILLET Amandine, M. HERPOUX Patrick, Mme LE LETTY Judith, Mme NETZER Christelle, M. ,

**Parents élus** : Mme GABANOU Lorelei, Mme FINIZIO Marie-Emmanuelle, M. PY Stéphane, Mme CARBONNEAU, Mme BARRET Fanny,

## Mairie :

Mme AVELLANEDA Laura  
Mme GIMON Hélène adjointe au maire

**Excusés** : M. ROYO, Inspecteur de l'Éducation Nationale  
M. FAURAN, Maire de la commune de La Palme  
Mme OLIVA Agnès, professeur des écoles

## ACCUEIL ET PRÉSENTATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉCOLE

### 1. Les résultats des élections

Ces élections ont vu la participation de 133 votants dont 115 suffrages exprimés pour 233 électeurs inscrits sur la liste électorale, soit une participation de 57,06 % .

### 2. Le bilan de la rentrée :

a) structure pédagogique 7 classes :

PS MS : 14/13 Mme OLIVA A. ATSEM GEYNES E. et SEGOVIA C.

PS GS : 7/21 Mme QUILLET A. et Mme NETZER C. (le mardi) ATSEM DOSTES C. et SEGOVIA C.

CP : 21 Mme MARTY A.

CE1 : 24 M. HERPOUX P

CE2 : 27 M. BUDET S.

CP CM2 : 10/7 Mme LE LETTY J.

CM1 CM2 : 15/8 Mme DENIS L. et Mme NETZER C. (le vendredi)

b) effectifs, (cf. tableau)

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Moy/cl
2015-2016	23	20	27	21	10	16	19	16	152	25,33
2016-2017	21	31	24	32	22	12	20	19	181	25,86
2017-2018	13	20	33	24	29	20	17	22	178	22,25
2018-2019	21	13	21	31	24	27	15	15	167	23,85

### c) les personnels

Mme Bianchi Pascale	AESH en classe de GS et CE1
Mme Andrieux Isabelle	AESH en classe de CE2
Mme Geynes Evelyne :	ATSEM (tps complet)
Mme Ségovia Céline :	ATSEM (le matin jusqu'à 11h) + cantine et garderie et entretien
Mme Dostes Caroline :	ATSEM (tps complet)
Mme Butin Stéphanie :	responsable garderie + cantine
Mme Dufour Catherine:	personnel cantine et entretien
Mme Ferrer Sandrine :	personnel cantine + garderie
Mme Collado Juana :	personnel cantine + garderie
Mme Kriz Jessica :	personnel cantine + garderie ?
M. Lajoix Loïc	cantine + garderie + centre de loisirs (SIVOM)
Mme Thomas Anissa	personnel cantine et entretien
Mme Avellaneda Laura	cantine + garderie
Mme Lucie Laffage	entretien

Mme Quillet réitère la demande d'un emploi du temps du personnel mairie et des remplacements.  
La mairie communiquera.

### d) les travaux

\* le plafond de la classe de Mme Denis : la classe sera prioritaire sur l'emménagement des nouveaux locaux.

M. Herpoux et Mme Le Letty déménagent en premier sur le nouveau bâtiment, dès janvier ( date prévue de fin des travaux ) .

Une visite de chantier est prévue pour l'équipe enseignante un jeudi soir.

\* Suite aux fortes pluies, l'eau s'est engorgée et a longtemps stagné au niveau du balcon : grosses infiltrations classe de Mme Budet et Oliva. demande de vérifier si le balcon est praticable et sécurisant.

\* travaux octobre non faits

\* le nouveau bâtiment : livraison chantier, aménagement cour, inauguration...  
répartitions des classes.

\* sécurisation de la cour : grilles provisoires dangereuses, grilles vertes replacer quand ?

La mairie s'en occupera.

Des arbres seront plantés dans la cour.

### 3. Le projet numérique:

Avec le budget de 5 000€ alloué, nous avons investi dans 13 ordinateurs portables + souris.

Une première attribution a eu lieu en octobre, dossier finalisé et notre candidature déposée.

Retour ?

2 TBI

12 ordinateurs portables + 12 tablettes

Pas de réponse pour le moment.

Même si le projet ENIR est retenu la mairie attribue l'allocation de 5 000€.

#### 4. Le règlement intérieur, la charte de la laïcité, sécurité

##### a) règlement intérieur, la sécurité : :

Le règlement a du être modifié suite aux changements des horaires de récréation.

vote : le règlement est voté à l'unanimité.

Le matin

10H30 /10H45 C2 ET C3

10H30 / 11H00 maternelle

l'après midi

15H00 /15H15 C2 ET C3

15H00 /15H30 maternelle

Mise en place dès le jeudi 8 novembre.

Se pose le problème de la collation du matin, qui est interdite actuellement..

Des parents demandent la possibilité de donner une collation .

Proposition d'un goûter de fruits frais le matin proposé par la mairie, plutôt que des goûters apportés par les enfants .

Les directives de l'année précédente ont été reconduites cette année : 6 obligatoires: 3 exercices incendie, 1 exercice PPMS « intrusion attentat » et 2 exercices PPMS.

##### ☞ Incendie :

Un exercice incendie a eu lieu ce mardi 6 novembre à 9h30.

Un devis pour une alarme incendie était à l'étude ?

Une intervention des pompiers est demandée par les parents d'élèves avec tous les intervenants de l'école : mairie, garderie, enseignants.

##### ☞ PPMS :Le Plan Particulier de Mise en Sûreté

Le PPMS est un document obligatoire dans lequel toutes les mesures de sécurité concernant l'école sont consignées.

Le PPMS a été réactualisé avec modification des attributions des tâches de chacun. La mallette PPMS a été vérifiée et n'est pas complète : manque eau .

Un exercice réalisé 17 octobre : consignes bien respectées.

Plan de l'école pas conforme : 1<sup>ère</sup> demande 4 octobre 2016, renouvellement par mail le 8 septembre 2017.

##### ☞ Surveillance cour de récréation :

Un seul service, Mme Quillet apporte une explication à cette organisation.

En moyenne 3 adultes sont de surveillance à chaque récréation.

Les enfants seront répartis dans la cour par cycle.

## 5. Le 11 novembre 2018 :

Vous avez été destinataires dans vos boîtes aux lettres d'une invitation.

Déroulé : cérémonie officielle + discours +

Discours pour l'hommage aux poilus Français lu par Christian SYLVESTRE avec le fond musical LA MARSEILLAISE chantée par les enfants de l'école

Un discours sera lu par un garçon de l'école pour retracer le parcours d'un soldat palmiste parti en 1914 à la Grande guerre.

Un discours sera lu par une fille de l'école pour retracer la vie des femmes pendant cette période qui ont tout géré pendant cette grande guerre .

A 11h11 heure heure symbolique les enfants de l'école effectuerons un Lâché de ballons.

à l'issue de la cérémonie, la population sera invitée à se rendre à l'intérieur de la salle JEAN MOULIN où leur bougie sera allumée pour la déposer

le verre de l'amitié et du souvenir sera offert par la Mairie.

-L'après Midi : 14h00 à 17h00 Salle Jean Moulin exposition en mémoire de la grande guerre 1914-1918

En soirée : concert de Harpe et Flûte à l'église St Jean de LA PALME

## 6. Vie de l'école :

### a) actions pédagogiques

✂ Les vendanges n'ont pu être reconduites cette année.

✂ **Les langues :** Dans toutes les classes d'élémentaires l'apprentissage de la langue anglaise est assuré par les enseignants de l'école.

✂ M. Herpoux a renouvelé son inscription au **projet Occitan**. Une sortie regroupant toutes les classes inscrites à ce projet devrait avoir lieu en fin d'année.

✂ Les maternelles travaillent sur un projet annuel **les contes**.

✂ **Projet musique :** tous les jeudis, Mme Anne Sylvestre intervient dans les classes et prépare ainsi la représentation de Noël et de fin d'année de la GS au CM2.

✂ **Opération nettoignons la nature :** Manifestation prévue le mardi 16 octobre qui n'a pu avoir lieu pour cause d'école fermée. Projet reconduit aux beaux jours.

✂ Les CM1 CM2 devraient se rendre au collège de PLN le mardi 13 novembre. Bus réservé ? Cantine ?

✂ **EPS :** Des rencontres sportives prévues comme chaque année. Les Foulées d'Éole devraient être organisées le mardi 9 avril lieu à définir

Maternelle randonnée de 3km, le vendredi 12 avril,

A ce sujet, des demandes ont été faites pour les clés du Dojo et salle des fêtes : est-ce envisageable, car la salle de motricité étant occupée.

Possibilité de la salle Jean Moulin avec les clés, peut être le Dojo, pour les activités sportives ( badminton, gymnastique, activités au sol, lutte,etc.). Voir les disponibilités de ces salles.

✂ **Piscine :** Les élèves fréquentent depuis le 5 octobre la piscine de Port la Nouvelle. Une réunion doit avoir lieu pour planifier les créneaux manquants.

Toutes les classes devraient bénéficier (sauf les PS) de 5 à 6 séances.

La mairie prend en charge les frais de transport.

✂ Les incorruptibles : projet lecture pour tous les cycles

✂ **École et Cinéma :** les élèves de maternelles et d'élémentaire participent au projet école et cinéma ; ils se rendront au cours de l'année à 3 séances au cinéma de Sigean.

La première aura lieu le lundi 14 novembre pour les cycles 2 et jeudi 17 novembre pour les cycles 3.

Voici la programmation des films pour cette année :

	maternelle	Cycle 2	Cycle3
1 <sup>er</sup> trim.	1,2,3 Léon (11/01/2019)	Nanouk (12/11/2018)	Nanouk (12/11/2018)
2 <sup>ème</sup> trim.	Le Grand dehors (22/03/2019)	Shaun (04 février 2019)	L'homme qui plantait des ... (14/01/2019)
3 <sup>ème</sup> trim.	Katia et le croco (13/05) GS après-midi	Katia et le croco (13/05) GS après-midi	Les 400 coups (03/06/2019)

✂ **L'association Lire c'est partir** renouvelle sa venue à l'école, le vendredi 9 novembre de 14h à 17h.

✂ **Théâtre** : Le Grand Narbonne a mis en place une programmation destinée aux écoles, ce dernier prend également en charge le transport. Toutes les classes participaient à cette sortie à l'exception des maternelles.

Les entrées seront financées par la coopérative scolaire : 5€/ enfant.

✂ **l'aide aux enfants en difficulté scolaire (APC, RASED, AESH)** :

☞ **APC** : activités pédagogiques complémentaires 36 h/an

Au cours de la 1<sup>ère</sup> période et 2<sup>ème</sup> période, certains enfants bénéficient de l'APC, 1h par semaine ciblées sur le français et la lecture, selon les directives ministérielles.

☞ **RASED** : [Les réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté](#)

•un psychologue scolaire : M. RAMOS Philippe.

•un maître E : M. Eric Guénant

•un maître G : Mme OLIVO Françoise

☞ **AESH** (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap) :

3 élèves relevant de la MDPH (La *Maison Départementale des Personnes Handicapées*), 2 AESH affectées sur l'école. Des dossiers en cours de traitement.

☞ **Permis piéton** : classe de Mme Budet

☞ **Projet street-art** :

Mme Le Letty et Mme Denis

### c) Le calendrier des actions, des manifestations

- Les parents ont organisé **une bourse aux jouets** le dimanche 28 octobre.
- Les enseignants vont organiser un **Marché de Noël et une chorale** le lundi 17 décembre à la salle Jean Moulin pendant le temps scolaire.
- L'association des parents proposent d'organiser un goûter fourni par les parents.
- La mairie offre un spectacle aux enfants le mardi 18 décembre à partir de 17h.
- L'école reconduit les **calendriers** avec photos individuelles en période de Noël : 20 novembre 2018.
- L'école renouvelle l'opération de **vente de chocolats** pour les fêtes de Noël avec *Initiatives*.
- Nous reconduirons certainement **la vente de plantes** mais pépinière à solliciter.
- Les parents souhaiteraient organiser une kermesse. Ils souhaitent savoir si cela pourrait se faire sur le temps des TAP afin de solliciter le personnel pour l'organisation.

➤ Le spectacle de fin d'année aura lieu le 28 juin 2019 en 2 temps :

18 h mater → CP

20h CE1 → CM2

l'association des parents propose

-loto prévu le 27/01

-kermesse organisée dans la cour ou dans un complexe 29 juin

inauguration le jeudi 20 décembre de l'école en matinée (10h00 ou 10H30) invitation à toute la population ( les parents d'élèves seraient intéressés)

Comment gérer avec la présence des enfants ?

Mme Quillet préférerait hors temps scolaire.

Projet classe transplantée avec les classes de CE2 et CM1/CM2. Étude du budget.

Les repas de cantine des 2 jours de classes fermés seront remboursés par la mairie.

Demande de l'intervention de l'association « enfance et partage » sur le harcèlement à la demande de l'association des parents.

## 6. Bilan de la coopérative scolaire :

Mme Marty gère la coopérative scolaire pour cette année 2018 - 2019.

A ce jour, le solde étant de 8 000€.

Entrées : coopérative : 879 €

Des investissements ont été réalisés : matériel sport, livres, abonnements...

Lacoste matériel sport et sciences : 991,61€

abonnement à « L'école des Loisirs » : 75 €

Les Incorruptibles : les classes de CP CE2 CM1 CM2 : 323,93€

Des dépenses non budgétisées restent à venir :

entrées au théâtre pour 5 classes : 5€ l'entrée par enfant :  $115 \times 5 = 575$  €

entrées au cinéma pour 7 classes et 3 films :  $3,5 * 3 * 175 = 1837$  €

## Signatures

La directrice  
Mme Quillet

La secrétaire  
Mme Budet